

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°2024.09.141

Fonds de concours Solidarité : attributions 2024

LE DIX NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 septembre 2024

Secrétaire de Séance: Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **57**

Nombre de pouvoirs: **16**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Monique CHIRON à Gérard DEZIER, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Serge DAVID à Denis DUROCHER, Gérard DESAPHY à Jean-Philippe POUSSET, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Philippe VERGNAUD, Raphaël MANZANAS à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU à Fabienne GODICHAUD, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Vincent YOU, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

Excusé(s):

Véronique ARLOT, Jérôme GRIMAL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.09.141**

Rapporteur : Michel ANDRIEUX

FONDS CONCOURS SOLIDARITE – ATTRIBUTIONS 2024

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : LIENS AVEC LES COMMUNES

Enjeux : 90101-9 – SOLIDARITE AVEC LES COMMUNES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : Egalité territoriale
ODD 17 : Partenariats

Par délibération n°246 du 8 décembre 2022, GrandAngoulême a créé un Fonds de concours Solidarité :

- limité aux communes ne bénéficiant pas de la part variable de la Dotation de Solidarité Communautaire, soit 28 communes : Asnières sur Nouère, Balzac, Bouëx, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Jauldes, Linars, Magnac sur Touvre, Marsac, Mornac, Mouthiers sur Boëme, Nersac, Plassac-Rouffiac, Puymoyen, Saint Michel, Saint Saturnin, Sers, Sireuil, Torsac, Touvre, TroisPalis, Vindelle, Voeuil et Giget, Voulgézac et Vouzan ;
- réservé aux projets qui ne peuvent pas émerger à d'autres fonds de concours de GrandAngoulême (ne pas utiliser le fonds de concours comme un complément à un autre dispositif) ;
- ouvert à tous les projets en investissement (hors frais d'études et hors travaux sur immeubles de rapport) ;
- pour des projets communaux en lien avec le projet d'agglomération « GrandAngoulême 2030 ».

Pour rappel :

- le dispositif « Fonds de concours Solidarité » est limité à 1 projet par an avec un plafond de 5 000 €. En cas de projet important, il sera possible de porter le plafond à 10 000 € avec engagement de la commune à ne pas solliciter le fonds de concours l'année suivante ;
- le montant du fonds de concours est limité à 50 % du reste à charge pour la commune dans la limite du plafond défini ci-dessus ;
- en cas d'insuffisance de l'enveloppe au regard du nombre de projets à financer, une priorité sera donnée aux communes ayant les situations financières les plus tendues, en s'appuyant sur les informations du comptable public et du réseau de la direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024

Le dossier de demande doit comporter :

- le formulaire de demande présentant le projet,
- la délibération du conseil municipal faisant apparaître le montant prévisionnel des travaux et le plan de financement du projet (dont le montant sollicité auprès de GrandAngoulême),
- les devis.

En 2023, il a été attribué la somme de 147 131,58 € de fonds de concours Solidarité pour 27 projets sur 28 communes bénéficiaires, dont :

- ✓ 18 projets axés sur « Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes »,
- ✓ 9 projets axés sur « Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques ».

Au regard des critères d'intervention, 5 communes bénéficiaires de 10 000 € chacune en 2023 sont hors attributions pour 2024 : Bouëx, Mornac, Nersac, Plassac-Rouffiac, Torsac.

Pour 2024, GrandAngoulême a reçu et instruit 22 demandes sur 23 communes (Voulgézac ne présentant pas de projet) représentant 132 551,76 € de fonds de concours Solidarité.

Ces demandes sont détaillées dans le tableau annexé.

Concernant le projet de la commune de Dignac : la commune est desservie exclusivement par une ligne régionale de bus et dépourvue d'abri voyageur, le projet d'un abri voyageur est un nouveau service proposé.

Si les services de la région Nouvelle-Aquitaine ont précisé ne pas intervenir financièrement pour ce projet, GrandAngoulême a prévu par ailleurs une ligne de Car Express Dignac/Angoulême dans le cadre des sites pilotes. Cependant, au moment de la demande de financements début octobre 2023, la commune de Dignac n'avait pas connaissance de ce projet de création d'une ligne de Car Express.

L'abri voyageur implanté et réglé par Dignac, le fonds de concours Solidarité apparaît le plus adéquat en l'état actuel pour répondre à la demande de financement de Dignac.

Au vu des crédits inscrits 2024, soit 237 736,16 €, et sur proposition du comité technique du 21 juin 2024, les demandes déposées au 31 mai 2024, d'un montant total de travaux d'investissement de 701 955,84 € HT, peuvent être toutes prises en compte sur l'exercice 2024.

Je vous propose :

D'APPROUVER les attributions du fonds de concours Solidarité 2024 aux communes précisées dans le tableau annexé pour un **montant total de 132 551,76 €** ;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents et actes afférents à cette délibération.

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024

FONDS CONCOURS SOLIDARITE ATTRIBUTIONS 2024

Limité aux communes ne bénéficiant pas de la part variable de DSC liée aux centralités, soit actuellement 28 communes : Asnières sur Nouère, Balzac, Bouëx, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Jauldes, Linars, Magnac sur Touvre, Marsac, Mornac, Mouthiers sur Boëme, Nersac, Plassac-Rouffiac, Puymoyen, Saint-Michel, Saint-Saturnin, Sers, Sireuil, Torsac, Touvre, Trois-Palis, Vindelle, Voeuil et Giget, Voulgézac et Vouzac

N°	Commune	Nature des travaux	Axes Projet Agglo	Montant Travaux HT	Plan Financement Prévisionnel	FdCS 2024 proposé	% FdCS	FdCS 2023
*Communes bénéficiaires de 10 000 € en 2023, hors attributions 2024 : Bouëx, Mornac, Nersac, Plassac-Rouffiac, Torsac * Voulgézac : pas de projet pour 2024 (FC Solidarité 2023 de 4 304,30 €)								54 304,30 €
1	Asnières-sur-Nouère	Travaux Sécurisation des abords de l'ensemble scolaire (école, garderie, restaurant scolaire) avec portillon/clôture/Caméra	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	8 485,00 €	GrandAngoulême 4 242.50 € Autofinancement 4 242.50 € (50%)	4 242,50 €	50,00%	5 000,00 €
2	Balzac	Travaux Rénovation de la toiture de la mairie	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	22 829,50 €	GrandAngoulême 10 000 € Autofinancement 12 829.50 € (56,20%)	10 000,00 €	43,80%	4 486,00 €
3	Claix	Aménagement Route de St-Georges (sentier piétonnier, plateau ralentisseur, embellissement plantation vivaces, rénovation chaussée)	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	131 279,80 €	GrandAngoulême 10 000 € DETR 52 500 € (40%) Conseil départemental 16 059 € (12,23%) Autofinancement 52 720,80€ (40,15%)	10 000,00 €	7,62%	5 000,00 €
4	Dignac	Installation d'un abribus en bordure RD939	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	13 455,00 €	GrandAngoulême 5 000 € Conseil Départemental 3 455 € (25,68%) Autofinancement 5 000 € (37,16%)	5 000,00 €	37,16%	5 000,00 €
5	Dirac	Rénovation énergétique Ecole, Mairie, Salle des fêtes (robinets thermostatiques, luminaires LED, portes)	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	11 949,92 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 6 949.92 € (58,16%)	5 000,00 €	41,84%	3 926,25 €
6	Fléac	Raccordement Logis de Chalonne au réseau d'assainissement collectif avec travaux électriques	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	39 846,13 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 34 846.13 € (87,45%)	5 000,00 €	12,55%	5 000,00 €
7	Garat	Mise en place d'un Self Restauration scolaire	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	41 327,61 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 36 327,61 € (87,90%)	5 000,00 €	12,10%	5 000,00 €
8	Jauldes	Travaux Réfection Voirie	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	50 767,70 €	GrandAngoulême 10 000 € Autofinancement 40 767,70 € (80,30%)	10 000,00 €	19,70%	3 348,17 €
9	Linars	Renaturation des cours du groupe scolaire (désimperméabilisation d'une partie des sols, installation de plantations, création d'un bassin de gestion des eaux pluviales)	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	142 584,50 €	GrandAngoulême 10 000 € Département 24 500 € (17%) Fonds Vert 57 033,80 € (40%) Autofinancement 51 050,70 € (36%)	10 000,00 €	7,00%	5 000,00 €
10	Magnac sur Touvre	Acquisition 250 chaises ergonomiques pour Salle polyvalente	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	9 128,96 €	GrandAngoulême 4 564,48 € Autofinancement 4 564,48 € (50%)	5 000,00 €	50,00%	2 769,60 €

11	Marsac	Travaux réfection toiture Eglise St-Gervais-St-Protais	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	17 891,66 €	GrandAngoulême 5 000 € DRAC 5 367 € (30%) Autofinancement 7 524,66 € (42%)	5 000,00 €	28,00%	5 000,00 €
12	Mouthiers-sur-Boème	Installation d'un bac déboureur Services Techniques pour le traitement des eaux sur aire de lavage	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	11 265,44 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 6 265,44 € (55,6%)	5 000,00 €	44,40%	5 000,00 €
13	Puymoyen	Installation Chaudière gaz à condensation Bâtiment Ipôle (services techniques et salles de réunions mutualisées)	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	18 400,00 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 13 400 € (73%)	5 000,00 €	27,00%	5 000,00 €
14	Saint-Michel	Aménagement Jeux enfants à proximité écoles et mairie	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	4 463,52 €	GrandAngoulême 2 231,76 € Autofinancement 2 231,76 € (50%)	2 231,76 €	50,00%	2 375,00 €
15	Saint-Saturnin	Travaux d'aménagement Préau école primaire et rénovation sanitaires école maternelle	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	54 956,88 €	GrandAngoulême 10 000 € DETR 21 982,75 € (40%) Conseil départemental 10 991,37 € (20%) Autofinancement 11 982,76 € (22%)	10 000,00 €	18,00%	3 981,96 €
16	Sers	Réserve Incendie à "Charbontière"	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	18 169,72 €	GrandAngoulême 5 000 € DETR 7 267,89 € (40%) Autofinancement 5 901,83 € (32,48%)	5 000,00 €	27,52%	4 962,00 €
17	Sireuil	Installation d'un préau modulaire à l'école maternelle	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	14 890,00 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 9 890 € (66%)	5 000,00 €	34,00%	5 000,00 €
18	Touvre	Travaux rénovation thermique et accessibilité Mairie	Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques	23 593,73 €	GrandAngoulême 5 000 € Conseil Départemental 4 719 € (20%) Autofinancement 13 874,73 € (58,80%)	5 000,00 €	21,20%	5 000,00 €
19	Trois-Palis	Création Sanitaires publics sur Flow Vélo	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	29 466,00 €	GrandAngoulême 10 000 € Autofinancement 19 466 € (66,06%)	10 000,00 €	33,94%	0,00 €
20	Vindelle	Remplacement Menuiseries : Volets battants Mairie et Fenêtres désenfumage Salle polyvalente	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	23 081,77 €	GrandAngoulême 5 000 € DETR 6 924,53 € (30%) Conseil Départemental 4 616,35 € (20%) Autofinancement 6 540,89 € (28,34%)	5 000,00 €	21,66%	5 000,00 €
21	Voeuil et Giget	Installation d'un défibrillateur à Giget	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	2 155,00 €	GrandAngoulême 1 077,50 € Autofinancement 1 077,50 € (50%)	1 077,50 €	50,00%	1 978,30 €
22	Vouzan	Création d'un columbarium	Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes	11 968,00 €	GrandAngoulême 5 000 € Autofinancement 6 968 € (58,22%)	5 000,00 €	41,78%	5 000,00 €
				701 955,84 €		132 551,76 €	30,88%	147 131,58 €

Enveloppe 2024 = 237 736,16 €